

Commune de Cressier



Corporation de Saint-Martin



Commune de Cornaux



Commune de Laténa



Forestier-ère de cantonnement (cantonnement forestier de l'Entre-deux-lacs) à 100%

Service / Cantonnement Forestier (Lieu de travail : Centre forestier de l'Eter – 2088 Cressier).

Activités / Votre rôle en tant que forestier-ère de cantonnement est la gestion du cantonnement forestier, et ceci pour l'ensemble de l'aire boisée de votre cantonnement. Vos tâches seront ainsi les suivantes : Martelages, inventaires et suivi des coupes ; Contrôle de l'état sanitaire des peuplements forestiers ; Contrôle des infrastructures forestières ; Organisation, planification et surveillance des travaux mandatés aux entreprises forestières ; Collaboration avec l'ingénieur forestier et tenue de l'ensemble des suivis relatifs aux travaux effectués dans le cantonnement ; Accomplissement des tâches d'agent-e-s nature pour l'ensemble du périmètre du cantonnement ; Respecter et faire respecter les règles de sécurité en forêt ; Surveillance du trafic motorisé en forêt et sur les chemins forestiers ; Information adéquate du public et prévention des infractions ; Surveillance des réserves naturelles, contrôle de l'exécution des mesures prises pour la protection de la nature et du paysage, prévention des infractions.

Profil souhaité / Vous êtes titulaire du diplôme fédéral de forestier-ère ESF ou d'un titre jugé équivalent. Vous bénéficiez d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine des forêts. Vous êtes titulaire d'un permis de conduire véhicules légers avec remorque. Vous avez de bonnes connaissances en informatique. Vous êtes capable de travailler de manière indépendante. Vous faites preuve d'un grand sens de l'organisation et de polyvalence dans votre travail. Vous appréciez le contact avec la population et les représentant-e-s de l'autorité communale. Disponible et ponctuel-le, vous devez être disposé-e à travailler en dehors des horaires habituels si la situation l'exige.

Entrée en fonction : 1^{er} juin 2026.

Délai de postulation : 12 septembre 2025.

Renseignements / Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. Raphaël Constantin, Administrateur communal au 032 886 51 60 ou par courriel : raphael.constantin@ne.ch.

Votre dossier complet est à envoyer à : Commune de Cressier – Postulation Cantonnement Forestier de l'Entre-deux-lacs – Rue Vallier 4 – 2088 Cressier